



ENTRE DEUX LIGNES ::::::::::::::::::::

Lettre d'information du Groupe de Réflexion Génovéfain

Site internet : www.legenovefain.net

Adresse courriel : sainte-genevieve@legenovefain.net

Facebook : <https://www.facebook.com/genovefain.net>

Octobre 2015

Un quart de mandat, déjà...

Il y a un an et demi, lors des élections municipales, la liste que nous avons présentée, « **Un nouvel avenir pour Sainte-Geneviève** », a fait 29,87% des voix face à la liste sortante 48,20% et sa dissidence 21,93%. Il est utile, aujourd'hui, de rappeler cette situation, y compris que 37,74% des électeurs n'avaient pas honoré le scrutin au second tour. L'essentiel de la différence de notre liste portait sur l'incapacité de l'équipe sortante à assumer les choix nécessaires pour assurer une évolution décente à notre Commune, il y avait tout à la fois un constat de défaillance sur la méthode adoptée et sur les orientations prises depuis alors trois mandats.

Il faut dire que le résultat n'a pas été à la hauteur de nos attentes.

Toutefois, avec trois élus (sur 23 dont 18 pour la liste majoritaire et 2 pour sa dissidente) au conseil municipal commençait une période qui pouvait ouvrir la possibilité de nouvelle démarche entre majorité et minorités. Nos élus, tout en restant critiques, se sont voulus ouverts aux possibilités pouvant produire des avancées pour la population. Ils n'en ont pas été plus respectés pour cela.

Pour ce qui est des non élus de la liste NASG, que ce soit en démarche collective ou individuelle, pour certains, ils ont tenté d'apporter leurs compétences diverses et là, encore, l'ouverture n'a pas été au rendez-vous. Le constat est clair, nous faisons face à un exécutif, essentiellement en la personne de la 1^{ère} magistrate, qui se veut omnipotente et veut tout maîtriser, y compris quand l'initiative vient de sa majorité. Cette pratique atteint désormais son paroxysme et bloque les initiatives.

En Conseil municipal, il en va de même de la manière dont sont traités les membres des minorités dès qu'ils veulent évoquer des différences par trop marquées. A y réfléchir, les membres de la majorité ne sont pas mieux traités. La démission récente d'un membre de la majorité sans explication en est une démonstration s'il en était besoin.

Ce 1^{er} quart de mandat (hé oui, déjà) qui aurait pu marquer un renouvellement des pratiques est décevant.

Tant sur le fonctionnement du Conseil, l'écoute des propositions... Les méthodes, certaines commissions ne se réunissent pas du tout alors que des questions se posent dans leur domaine. En Conseil, il n'est pas ou peu rendu compte des travaux de celles qui se réunissent.

Par ailleurs, la population ne voit pas de réponse à ses attentes à la dimension de ce qui est posée comme enjeux pour notre commune. **Il faudrait cesser de se satisfaire d'artifices, de palliatifs.** La réponse réside, comme nous l'avions proposé, dans la construction de locaux répondant aux besoins : cantine, classes supplémentaires, peut-être prendre en compte le besoin d'une bibliothèque dans le même temps ? La question d'un groupe scolaire est posée. Arrêtons de bricoler ! A coup de 100 000€ par-ci, 150 000€ par-là, nos équipements sont plus coûteux et moins efficaces que si la question était prise en charge sérieusement.

Certes, il faut faire des économies, nous dit-on, mais dans l'improvisation actuelle, il est loin d'être prouvé que ce soit le cas. En tout cas, on les cherche...

Une rentrée des classes en

soubresauts : L'ancien 1^{er} adjoint, Philippe MARCOTTE, pendant deux mandats, n'a eu de cesse de tirer la sonnette d'alarme sur ce sujet, notamment dans la période 2007-2014. Le 1^{er} adjoint actuel, Daniel VEREECKE l'a également fait dans le passé, sans plus de succès. Des membres de la liste « Un nouvel avenir », en Conseil, en commission, ont fait remarquer les difficultés qui allaient se présenter et le manque de locaux. Tout le monde en était conscient

Tout cela n'a rien empêché, la majorité municipale a mal envisagé la rentrée, on notera que la classe modulable qui n'est encore qu'un palliatif coûteux n'aura été opérationnelle qu'un mois après la rentrée. **Imprévision quand tu nous tiens !...**

Sainte-Geneviève, démocratie locale ?

Pour la première fois depuis longtemps, notre Conseil municipal connaît deux groupes minoritaires. Cette donne nouvelle, résultat de l'application nouvelle de la proportionnelle à notre commune, n'a, malheureusement, pas ouvert de droits nouveaux aux élus. Leur représentation est considérée au minimum légal voire en deçà quand c'est possible. Pas de possibilité d'expression dans le bulletin municipal, impossibilité d'accès à des salles de réunion. La démocratie locale, Madame le Maire ne connaît pas?!... Pourtant à chaque commémoration, elle clame de beaux discours à propos de ceux qui se sont battus pour la liberté et la démocratie. Leur combat portait aussi et surtout pour le respect de la république, qu'elle ne l'oublie pas.



Le manque de prévision à long terme

C'est ce qui caractérise la majorité municipale. Après 20 ans aux manettes, il est encore difficile, voire impossible, de savoir où ils veulent en venir. On entend de plus en plus « nous ne savons pas de quoi Sainte-Geneviève sera fait demain », comme si les conséquences des décisions qu'ils prennent ne seraient pas de leur responsabilité. Pourtant cette équipe a subi plusieurs départs sur cette démarche irresponsable. Certains ont même rejoint l'opposition.

L'achat d'un bâtiment industriel qui n'a pas encore trouvé son utilité 7 ans après son acquisition reste l'un des plus gros investissements de la gouvernance (ou plutôt de la non gouvernance) de cette majorité, alors même que l'on met nos enfants dans des locaux modulaires pour leur enseignement. Quelles belles conditions. Qu'en sera-t-il la rentrée prochaine ou la suivante avec les nouvelles constructions en cours ou en prévision : Rue de Laboussière (12lots), de Mortefontaine (10lots), terrain SAUREL (une trentaine de logements), etc....? Rien que ces quelques projets énoncés représentent l'effectif de deux classes à minima.

Il est temps qu'un débat clair et précis sur le devenir de notre Commune s'organise et que les besoins scolaires, entre autres, soient abordés et envisagés globalement !....

Prix de l'eau et travaux à venir ?

Selon le budget 2015, voté par le Conseil municipal. De nouveaux quartiers (La Croix, la Fusée, Rue du 11 Novembre,...) devaient voir l'assainissement réaliser. Le coût de l'eau rejoindra, pour eux aussi, celui des quartiers déjà assainis qui devrait aller vers les 10€/m³. Les décisions des élus ne sont pas neutres en la matière. Des villes de toutes tailles ont fait des choix très différents de celui de s'adresser à des opérateurs privés et ont choisi de gérer en régie publique. Cette pratique s'est avérée moins pesante pour les finances tant des collectivités que des consommateurs.

Par ailleurs, pour revenir à notre commune, les travaux importants prévus au budget 2015, alors que nous entamons le dernier tiers de l'année, ne sont toujours pas engagés. Aucune information aux riverains concernés à qui il avait été indiqué avec force que ces travaux devaient être faits pour la mise en route de la nouvelle station d'épuration du SITEU de Hermes à laquelle notre Commune a adhéré. La station a été rendue opérationnelle, il y a plusieurs mois, les travaux sur notre commune attendent toujours. La question posée en Conseil trouble, gêne et reste sans réponse.

(Un dossier sur ce sujet sur www.legenovefain.net)



Madame le Maire ne fait pas de politique, sauf quand elle est sur une liste des sénatoriales RPR en 2001, par exemple, mais fait distribuer un tract sur la réduction des dotations des collectivités. Là encore la recherche du consensus au sein du conseil est absente mais ce n'est pas tout, en effet non contente de voir une réduction de 30% des versements, elle en annonce une de 50% dont on ne sait comment elle a été calculée. Par contre, elle n'en dit pratiquement rien en Conseil municipal. Il aurait été intéressant qu'elle nous instruisse sur comment ses amis politiques veulent, eux, faire deux fois plus d'économies sur les Collectivités locales.

Il faut rappeler que la lettre de protestation de l'Association des Maires de France contre ces baisses de dotation était co-signée par le Président François BAROIN (UMP) et son Secrétaire général, André LAIGNEL (PS).

Site : www.jaimemacommune.com